

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



La tentation québécoise dans *L'Acadie perdue* de Michel Roy

Benoit Doyon-Gosselin

Numéro 33, automne 2020

Le Québec acadien

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1091812ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1091812ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Doyon-Gosselin, B. (2020). La tentation québécoise dans *L'Acadie perdue* de Michel Roy. *Port Acadie*, (33), 203–217. <https://doi.org/10.7202/1091812ar>

Résumé de l'article

Cet article vise à mieux comprendre la position de l'essayiste Michel Roy au sujet des relations entre l'Acadie et le Québec à un moment charnière de l'histoire, soit deux ans après l'élection du Parti québécois et deux ans avant le premier référendum pour l'indépendance. L'analyse spécifique du chapitre 5 de *L'Acadie perdue* (1978) suggère que le destin commun de l'Acadie et du Québec est inéluctable et que, selon Roy, l'Acadie doit s'intégrer à un Québec indépendant.

La tentation québécoise dans *L'Acadie perdue* de Michel Roy

Benoit Doyon-Gosselin
Université de Moncton

Résumé

Cet article vise à mieux comprendre la position de l'essayiste Michel Roy au sujet des relations entre l'Acadie et le Québec à un moment charnière de l'histoire, soit deux ans après l'élection du Parti québécois et deux ans avant le premier référendum pour l'indépendance. L'analyse spécifique du chapitre 5 de *L'Acadie perdue* (1978) suggère que le destin commun de l'Acadie et du Québec est inéluctable et que, selon Roy, l'Acadie doit s'intégrer à un Québec indépendant.

Abstract

*This article seeks to understand more clearly the position of the essayist Michel Roy on the subject of relations between Acadie and Québec at a turning point in history, two years after the election of the Parti québécois and two years before the first referendum on independence. A specific analysis of the fifth chapter of *L'Acadie perdue* (1978) suggests that the common destiny of Acadie and Québec is an inescapable fact and that, according to Roy, Acadie must integrate into an independent Québec.*

Mots clés

Acadie, Québec, essai, *L'Acadie perdue*, nationalisme, Michel Roy, souveraineté

Keywords

Acadie, Québec, essay, L'Acadie perdue, nationalism, Michel Roy, sovereignty

Lorsque vient le temps de réfléchir sur les rapports entre l'Acadie et le voisin avec lequel il possède le plus d'affinités, c'est-à-dire le Québec, l'essai semble être le genre incontournable à analyser. En effet, de nombreux essayistes acadiens ont pris position au sujet de la place qui doit être accordée au Québec lorsqu'il est question de l'épanouissement de l'Acadie. À ce propos, les articles d'Anne Marie Robichaud¹ et de Denis Bourque² ont bien cerné les différents discours véhiculés par les orateurs des premières conventions nationales jusqu'aux auteurs plus récents tels Léonard Forest, Léon Thériault et Herménégilde Chiasson, sans oublier Michel Roy. Ce dernier a été professeur d'histoire³ au Collège de Bathurst à partir des années 1960. Quelque temps avant la fermeture définitive du Collège en 1975 pour laisser le champ libre à l'Université de Moncton, qui existe depuis 1963, Roy quitte son poste et la province, déçu que l'enseignement supérieur soit dorénavant concentré dans le sud du Nouveau-Brunswick, dans une ville majoritairement anglophone. De par sa prise de position radicale qui détonne de l'idéologie courante, Roy s'avère peut-être l'auteur le plus original et le plus provocateur au sujet de la relation Acadie-Québec.

Il est donc intéressant de se pencher de plus près sur *L'Acadie perdue*⁴, un essai controversé dès sa parution. La controverse existe d'abord parce que Roy s'oppose à la vision véhiculée par tous les historiens avant lui : c'est le clergé qui a permis la renaissance acadienne. Comme le résume avec justesse Pierre Trépanier, pour Roy, « [l]e clergé n'est pas le sauveur qu'on dit : il a conduit ses ouailles dans un cul-de-sac, compromis leurs chances d'affranchissement⁵ ». En fait, en utilisant de nombreux

1 Anne Marie Robichaud, « Québec/Acadie : Le point de vue des essayistes acadiens », dans *Acadiensis*, vol. XXI, n° 2 (printemps), 1992, p. 132-138.

2 Denis Bourque, « Appartenance dans le discours et l'essai acadien », dans *Port Acadie*, n° 5 (printemps), 2004, p. 39-53.

3 Il a publié un livre sur l'histoire de l'Acadie : Michel Roy, *L'Acadie, des origines à nos jours : essai de synthèse historique*, Montréal, Québec/Amérique, 1989, 340 p.

4 Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Montréal, Québec/Amérique, 1978, 203 p.

5 Pierre Trépanier, « Historiographie et société : à propos de *L'Acadie perdue* de Michel Roy », dans *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 12, n°1 (juin), 1979, p. 116.

procédés rhétoriques et stylistiques, l'auteur offre un point de vue qui va à l'encontre du discours officiel. À son analyse sociale de l'omniprésence cléricale s'ajoute la douleur intime des études collégiales encadrées par les religieux. Comme le rappelle encore Trépanier : « Cette charge scandalisera. On la dira injuste, cruelle. Je répondrai que la vérité objective et nuancée n'est pas ici en cause. L'auteur relate son expérience personnelle. Par définition, cette expérience ne peut être que subjective. Sans lui, elle l'abolit⁶. » Par ailleurs, selon notre optique, cet essai permet de mieux comprendre comment Roy définit la place du Québec en rapport avec l'Acadie. Il serait peut-être plus juste de dire comment Roy définit la place de l'Acadie en rapport avec le développement du Québec, car selon l'auteur, si l'Acadie se situe dans un cul-de-sac en 1978, c'est au Québec qu'elle trouvera son salut. Pour bien rendre compte de la relation Acadie-Québec proposée dans l'essai, nous nous limiterons à l'analyse du chapitre 5. Rappelons tout de même que les chapitres précédents traitent surtout des relations de l'Acadie avec l'histoire et qu'ils s'accompagnent d'une charge virulente envers le clergé – qui a contribué, selon Roy, à figer l'Acadie dans une situation sans issue et qui est une cause directe de l'état déplorable de l'Acadie contemporaine⁷. Cependant, le chapitre 5 possède le mérite de proposer une solution originale pour un épanouissement plus sain de l'Acadie, c'est-à-dire l'intégration au Québec. Nous y reviendrons. Pour l'instant, il serait judicieux d'entrer en matière en posant une question capitale. Est-ce la vision de l'Acadie de Michel Roy qui le pousse à souhaiter l'annexion de l'Acadie au Québec ou est-ce l'option souverainiste du Québec qui entraîne la vision de l'Acadie de Michel Roy ?

6 *Ibid.*, p. 114.

7 À ce sujet, n'est-il pas remarquable que Roy ne mentionne nulle part que le Québec a également vécu pendant longtemps sous le joug du clergé ? Cette similitude entre le Québec et l'Acadie aurait certainement fourni encore plus de poids à l'option qu'il préconise.

Option Québec

Si la publication d'*Option Québec*⁸ de René Lévesque a causé un certain émoi dans la Belle Province en 1969, la création du Parti québécois et surtout son élection en 1976 ont eu, quant à elles, au moins deux répercussions majeures. D'une part, au Québec, un sentiment de sympathie pour le mouvement souverainiste a fourni des munitions au Parti québécois autant au point de vue des idées que des ressources humaines. L'adhésion au Parti a atteint des sommets rarement égalés par la suite. D'autre part, dans les provinces canadiennes hormis le Québec, les gens ont été surpris et choqués du choix de la population québécoise et une crainte fondée s'en est suivie. De leur côté, les minorités francophones du Canada ont généralement vu d'un mauvais œil l'arrivée au pouvoir du Parti québécois. À preuve, lorsque les enchères sont montées avec le référendum de 1980, le seul organisme issu des minorités francophones à s'être prononcé pour le « oui » fut la Société franco-manitobaine⁹. Pourtant, il serait faux de dire que les Acadiens rejetaient en bloc le désir d'émancipation et la souveraineté à venir de la province de Québec. À ce sujet, une mise en contexte succincte s'impose pour mieux comprendre les idées qui circulaient en Acadie dans les années 1970.

Dans *Les révoltés d'Acadie*, court ouvrage de Pierre Godin, l'auteur présente son point de vue sur des événements survenus à Bathurst en 1971. Comme simple avertissement, Godin indique que « [c]e livre ne constitue pas un ouvrage historique, encore moins un essai politique. Il s'agit tout simplement, précise-t-il, d'un reportage de deux journalistes québécois¹⁰ ». Pendant leur périple, les journalistes vont découvrir une Acadie bien différente de celle nourrie par leurs propres préjugés. Dans le dernier chapitre, intitulé « Entre le sud anglicisé et le Québec », l'auteur se rend compte que

8 René Lévesque, *Option Québec : essai*, Montréal, TYPO, [1969] 1997, 352 p.

9 À ce sujet, voir l'onglet de Gilberte Proteau, présidente de la SFM à l'époque : <http://www.sfm.mb.ca/a-propos/histoire/présidences> [en ligne]. Consulté le 15 août 2017.

10 Pierre Godin, *Les révoltés d'Acadie*, Ville Saint-Laurent, Éditions québécoises, 1972, p. 2.

le projet d'annexion de l'Acadie par le Québec n'est peut-être pas soutenu par tous les Acadiens, mais que l'idée en séduit plusieurs. Entre la fusion des provinces Maritimes dont la capitale serait Moncton et l'annexion au Québec, le choix semble évident pour le journaliste. Godin cite alors un jeune chômeur de Moncton : « Je vous le dis tout de suite, je suis un annexionniste. Je crois à l'annexion de l'Acadie au Québec. Et ma lutte pour le français, c'est en autant que l'Acadie sera capable un jour de s'annexer au Québec¹¹. » Bien que cette option reste minoritaire à l'époque, il n'en demeure pas moins qu'elle circulait. On la retrouve par exemple dans un poème de Raymond Guy LeBlanc dont le titre est programmatique :

« Projet de pays (Acadie-Québec) »

Voici l'heure des hommes éveillés
Avec leur mémoire comprise dans le projet défini
Voici la marche vers l'avenir
Dans le geste agrandi à la mesure des mondes possibles

C'est à coup d'amour à force de rêves
Que nous monterons la colline de nos peurs
Pour le don d'un soleil à l'horizon de tous

C'est à tangage réglé à l'espace des mots précis
Que nous reprendrons le feu des origines
Pour transformer nos visions en promesses lucides

Voici l'heure de l'histoire voulue
Pour changer la misère des esclaves
Dans la réalité des hommes nouveaux et libres

Cette heure désormais nous appartient¹²

Le « nous » du vers final inclut l'Acadie et le Québec qui partagent un « feu des origines » commun. Enfin, toujours dans cette idée de rapprochement entre les deux peuples, une des premières anthologies de textes acadiens a été publiée aux Éditions Parti pris,

11 *Ibid.*, p. 153-154.

12 Raymond Guy LeBlanc, *Cri de terre*, Moncton, Éditions Perce-Neige, [1972] 2012, p. 59.

dont la revue du même nom prônait un Québec indépendant, laïque et socialiste. L'introduction de l'anthologie précise :

L'Acadie est un pays, il ne s'agit pas de Saint-Boniface ou autres chimères pan-canadiennes. [...] [N]ous constatons que l'Acadie, ça existe, et qu'un Québec fermé à l'est sur une frontière coloniale arbitraire est une duperie. Le dialogue doit s'établir : d'où ce livre¹³.

Il faut convenir que la vision de l'Acadie proposée par Michel Roy est une conséquence directe de l'élection du Parti québécois. À ce sujet, il affirme d'ailleurs que

[I]e 15 novembre 1976 a stupéfié beaucoup d'hommes. Et bouleversé beaucoup d'Acadiens. Mais il n'y a pas eu l'effet dépuratif qu'on aurait pu attendre. Si peu d'Acadiens ressentent viscéralement la nécessité pour eux d'un Québec affranchi de la Conquête¹⁴.

On pourrait avancer sans trahir ses idées qu'*Option Québec* aurait pu servir de sous-titre à l'ouvrage de l'essayiste acadien. Mais au-delà d'un simple titre, sur lequel nous reviendrons pour conclure notre exposé, il est clair que, selon Michel Roy, « la nouvelle donnée québécoise nous oblige à préciser nos concepts, à bouleverser nos images collectives, à envisager des formes concrètes à notre devenir¹⁵ ». Ainsi, c'est le mouvement souverainiste qui pousse l'auteur à réfléchir, à proposer sa solution, c'est-à-dire que la planche de salut des Acadiens réside dans le projet québécois. En ce sens, Roy affirme même : « La souveraineté politique du Québec, c'est maintenant beaucoup plus qu'une simple velléité. Dans cette cristallisation nouvelle, notre refus de prendre parti est insoutenable. Nous sommes de l'Amérique française ou nous n'en sommes pas¹⁶. » La solution avancée par Roy repose donc sur « une vision convergente de l'histoire de l'Amérique française¹⁷ », et ce,

13 Jean-Guy Rens et Raymond LeBlanc, *Acadie/Expérience. Choix de textes acadiens : plaintes, poèmes et chansons*, Montréal, Éditions Parti pris, 1977, p. 12.

14 Michel Roy, 1978, *op. cit.*, p. 169.

15 *Ibid.*, p. 161.

16 *Ibid.*, p. 160.

17 *Ibid.*, p. 153-154.

au moment où le Québec lui-même se détourne de cette histoire. Comme le faisait remarquer à juste titre François Dumont :

Plutôt que de s'identifier à l'ensemble de l'Amérique française, l'identité québécoise se morcelle, à l'exemple de l'ancienne identité canadienne-française [...] Il n'y a plus de mythe de l'origine commune, ce qui va dans le sens du projet de Roy, mais il n'y a pas non plus de conscience historique commune, ce qui est sans doute ce que l'auteur de *L'Acadie perdue* appelait avec le plus d'insistance dans son plaidoyer¹⁸.

Bref, pour Roy, le Québec et l'Acadie font partie de la même famille. En raison de l'histoire qui lie les deux peuples, en raison de la langue qu'ils partagent, l'Acadie ne peut rester passive, ne peut s'opposer au mouvement souverainiste et doit finalement s'intégrer au Québec. C'est d'ailleurs à partir des thèmes de la passivité, de l'opposition et de l'association que l'essayiste aborde la relation Acadie-Québec.

Passivité, opposition et association

D'entrée de jeu, le chapitre 5 du livre traite de la passivité et de l'opposition de l'Acadie lorsque vient le temps de réfléchir sur le Québec. Par exemple, à plus d'une occasion, l'essayiste explique que l'Acadie erre en essayant de prendre sa place sans tenir compte du Québec. Le constat est clair : « On a dit non une fois pour toutes au rêve territorial. Non à l'espoir d'une vraie souveraineté. Non au Québec. Il nous suffit de dédoubler toutes les institutions provinciales¹⁹. » Ce passage doit être contextualisé. L'essayiste fait référence à un plan quinquennal – récent à l'époque – de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick qui suggérait que la lutte sur le plan social passait par une dualité progressive dans tous les secteurs. Roy considère qu'il s'agit d'une erreur surtout dans le contexte où le taux de croissance de la population acadienne a été

18 François Dumont, « Littérature et histoire dans *L'Acadie perdue* », dans *Regards croisés sur l'histoire et la littérature acadiennes*, sous la direction de Madeleine Frédéric et Serge Jaumain, Bruxelles, Peter Lang, 2006, p. 54.

19 Michel Roy, 1978, *op. cit.*, p. 139.

de 1,3 % vs 9,2 % pour les anglophones entre 1961 et 1971²⁰. Dans le même ordre d'idées, Roy, en évoquant son dédain pour la ville de Moncton, affirmera : « Notre avenir n'est plus dans les bois, il est dans les cités, de préférence anglaises. Dos tourné au Québec²¹. » *L'Acadie* court à sa perte en se bornant à ne pas vouloir penser sa destinée en fonction de celle du Québec. Pourtant, il faudrait rappeler que le Parti acadien, qui exista de 1972 à 1982, dont Michel Roy fut membre, avait proposé la création d'une province acadienne. Le Parti n'ayant jamais fait élire un seul député, on comprend mieux les conclusions de Roy au sujet de la passivité acadienne : « Il n'existe aucun mouvement chez nous pour une souveraineté claire, sans équivoque, pas trois Acadiens à rêver que l'indépendance nous serait aussi indispensable qu'à tous les autres de la terre²². » Ainsi, pour l'auteur, si l'Acadie ne peut rêver par elle-même à une forme d'indépendance, elle doit faire appel au mouvement souverainiste dont elle se rapproche le plus pour survivre.

En plus de la passivité dénoncée par Roy, c'est surtout l'opposition au projet québécois qui outre l'auteur. Il ne comprend pas pourquoi les Acadiens non seulement ne sont pas sympathiques aux aspirations de leurs voisins, mais par surcroît, laissent transparaître une certaine antipathie à peine voilée. À ce sujet, un passage nous paraît révélateur :

Alors cette hostilité de larges secteurs de l'Acadie envers tout ce qui exprime le nationalisme québécois, d'où vient-elle ? Ne témoigne-t-elle pas de la nécessité où nous sommes, si nous voulons nous définir sur le plan national, de le faire par le jeu des oppositions avec le projet nationaliste de nos voisins ? [...] Tout notre projet national ne repose-t-il pas en fin de compte sur la volonté de nous différencier à tout prix, fût-ce au détriment de nos relations les plus élémentaires avec le Québec²³.

Cet extrait suggère qu'il existe un nationalisme acadien qui ne se reconnaît pas dans le nationalisme québécois. Néanmoins, pour

20 *Ibid.*, p. 139.

21 *Ibid.*, p. 141.

22 *Ibid.*, p. 141-142.

23 *Ibid.*, p. 144-145.

Roy, la plus grande erreur serait de ne pas comprendre que l'Acadie et le Québec possèdent des liens qu'il faut entretenir au lieu de les détruire. D'ailleurs, il ne mâche pas ses mots lorsqu'il s'attaque à l'intelligentsia acadienne qui rejette le Québec : « Des personnages d'ici prétendent que nous n'avons pas besoin du Québec pour survivre et aller de l'avant. Indéracinable stupidité acadienne²⁴. » De plus, en évoquant qu'« [i]l y a moins d'Acadiens au Nouveau-Brunswick que de population dans la ville de Québec²⁵ », Roy tente de justifier son propos, c'est-à-dire que l'Acadie est perdue dans la situation actuelle. Évidemment, l'histoire l'a fait mentir, mais le contexte historique dans lequel il écrivait explique en partie sa rhétorique. Pour le polémiste, il ne reste plus qu'à remplacer la passivité et l'opposition par une association souhaitable et nécessaire qui repose, répétons-le, sur une histoire et une langue communes.

L'essayiste acadien se penche donc sur les rapports qui existent entre les deux peuples. Le point de départ de sa réflexion peut se comprendre comme suit : « L'histoire des Acadiens et l'histoire du Québec ne sont pas divergentes. L'histoire des Acadiens ne s'entend pas si on ne la relie très étroitement à celle des Québécois²⁶. » À partir de ce constat, Roy explique que l'Acadie ne peut se permettre la même neutralité qui l'a servie à tort par le passé. Ainsi, il s'étonne que « [l]a leçon de 1755 n'a[it] pas servi ». Il poursuit : « Nous essayons toujours de louvoyer entre une Amérique dont la vocation anglaise ne fait plus maintenant l'ombre d'un doute, et le Québec, seule partie française viable du continent²⁷. » À la lumière de cet extrait, on se rend compte que les propos de Roy possèdent des similarités avec la triste expression d'Yves Beauchemin : « cadavres encore chauds », pour décrire les communautés francophones du Canada. La relation Québec-Acadie mise de l'avant par l'auteur ressemble à une certaine forme d'assimilation, sans la perte de la

24 *Ibid.*, p. 167.

25 *Ibid.*, p. 155.

26 *Ibid.*, p. 155.

27 *Ibid.*, p. 153.

différence qui, de toute façon, reste négligeable. En fait, le peu de différence entre l'Acadie et le Québec est un moindre coût pour la survie linguistique du groupe :

Je ne sais pas si nous sommes par le fond différents des Québécois, si nous l'avons jamais été. Peut-être le sommes-nous en effet. Mais le sommes-nous suffisamment pour risquer que cette différence elle-même nous perde en fin de compte. Car cette prétention à un caractère fondamentalement distinctif nous oppose inutilement au Québec, seule force alliée sur ce continent, et nous jette dans les bras de nos généreux conquérants²⁸.

On comprend mieux comment la position de Roy détonne par rapport à celle de la majorité des autres essayistes acadiens, même publiés une quinzaine d'années plus tard. Alors que Roy remet en question cette différence, un essayiste comme Herménégilde Chiasson dans « Trente identités sur un nombre illimité » défend avec véhémence la différence acadienne :

[N]ous ne pouvons, cela va sans dire, nous prévaloir de l'identité québécoise, non plus que de l'identité canadienne-française, puisque les Québécois sont toujours dans la Confédération, et nous ne pouvons non plus n'être que des Acadiens puisque nous faisons partie d'une diaspora disséminée autour d'un Québec qui désormais gère les francophonies canadiennes en fonction de ses propres aspirations²⁹.

Dans ce même article, Chiasson évoque avec une subtile ironie le fait que pour l'Acadie, il ne reste alors plus qu'à s'assimiler « [...] à la réalité québécoise qui nous propose une autre déportation vers son territoire³⁰ ». Pour Roy, le commentaire ironique de Chiasson servait de solution pour l'Acadie – solution qui suppose avant tout une ouverture d'esprit :

28 *Ibid.*, p. 145-146.

29 Herménégilde Chiasson, « Trente identités sur un nombre illimité », dans *La question identitaire au Canada francophone. Récits, parcours, enjeux, hors lieux*, sous la direction Jocelyn Létourneau, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 271.

30 *Loc. cit.*

Ce qui est difficile, c'est d'agrandir notre conscience à la dimension de la perspective québécoise. Ne plus voir notre démarche comme disjointe, malgré la très lourde hypothèque de l'histoire. Être Acadien n'a pas le sens d'une spécificité irrécusable. Nous pourrions appeler à la barre des témoins les innombrables Acadiens-québécois. Pourquoi seraient-ils moins Acadiens d'être plus Québécois³¹ ?

Cette dernière question ne se pose pas si l'on prend en considération que l'Acadie est irrémédiablement perdue. En effet, on n'est pas moins Acadiens d'être plus Québécois si l'Acadie n'existe plus à proprement parler. Pourtant, dans l'optique de Roy, la relation Québec-Acadie tendra à disparaître avec les générations futures, qui finiront par perdre le souvenir même d'une Acadie réelle. Quoi qu'il en soit, il ne fait pas de doute que la réflexion contemporaine qui s'impose à l'Acadie au moment où Roy publie son livre doit nécessairement inclure le Québec. L'auteur affirme d'ailleurs :

Mais exclure le Québec de la problématique acadienne, ne pas l'intégrer globalement à toutes les étapes de nos articulations, même les plus hésitantes, équivaut à une négation si fondamentale de nous-mêmes qu'on ne peut l'évoquer sans que vienne à l'esprit l'image de quelque dépècement suicidaire³².

À la lecture de cet extrait, il semble étonnant que Roy n'ait justement pas pris la peine de mentionner que presque tous les orateurs et essayistes acadiens ayant pris le micro ou la plume avant lui ont justement inclus le Québec dans leur réflexion, peut-être pas globalement, mais de façon certainement significative. En effet, sans tomber dans l'anachronisme, un écrivain comme Herménégilde Chiasson tentera de montrer dans ses essais que le « dépècement suicidaire » se produit plutôt lorsque l'Acadien s'intègre au Québec ou quand le Québec l'intègre de force si cela est à son avantage³³.

31 Michel Roy, 1978, *op. cit.*, p. 169.

32 *Ibid.*, p. 179.

33 Voir entre autres Herménégilde Chiasson, « Considérations identitaires et culturelles sur l'Acadie moderne », dans *Études canadiennes*, vol. 31, n° 58, 2005, p. 11-20.

Bref, s'il est vrai, comme le soulignait avec justesse Pierre Trépanier dans son éclairant compte rendu de *L'Acadie perdue*, que « [...] l'histoire québécoise et l'histoire acadienne sont solidaires [et que] [s]'appliquer à dégager les écarts et les accords entre ces deux cheminements ne peut être que fructueux³⁴ », il n'en demeure pas moins que Michel Roy ne s'est pas posé une question à notre avis fondamentale pour mieux comprendre la relation Québec-Acadie. Si pour Roy, en 1978, il semblait bénéfique aux Acadiens de s'intégrer au Québec, l'auteur ne s'est jamais demandé si le Québec était prêt ou souhaitait même accueillir l'Acadie dans ses rangs. Impossible de refaire l'histoire et seules les spéculations demeurent permises. Proposons donc l'embryon de réponse suivant. Au-delà de la solidarité langagière et des autres affinités, l'Acadie serait peut-être devenue une simple minorité au sein d'une majorité avec toutes les revendications qu'implique cette situation. De la même manière que les régions rurales du Québec se sentent souvent exclues du développement économique déterminé par la métropole, une Acadie annexée au Québec aurait pu devenir une nouvelle Gaspésie géographiquement plus éloignée.

Pour retrouver l'Acadie

La solution de Michel Roy suppose cependant un Québec hypothétique. En effet, l'œuvre paraît deux ans après l'accession du Parti québécois au pouvoir, mais également deux ans avant le premier référendum. Roy voyait déjà le Québec indépendant et cette réalité prochaine le poussait à réfléchir sur l'avenir de l'Acadie lors de la création de ce nouveau pays. Il en vient donc à conclure : « Les chances du Québec néanmoins, s'il parvient à neutraliser une fois pour toutes les effets de la Conquête, sont infiniment plus vastes que les nôtres. La majorité française commence chez nos voisins à se comporter comme une véritable majorité³⁵. » Et, dans cet ordre d'idée, Roy ajoute : « Il est impensable que nous nous opposions au

34 Pierre Trépanier, *op. cit.*, p. 120.

35 Michel Roy, 1978, *op. cit.*, p. 160-161.

mouvement qui veut donner au Québec sa dimension en dignité³⁶. » Pour Roy, le Québec se bat non seulement pour sa population, mais aussi pour les francophones du pays, surtout les Acadiens. Quand on sait que le projet québécois, pendant trop longtemps, semblait bien exclusif en faisant entre autres fi de la spécificité des immigrants, on finit par se demander si Roy connaissait véritablement les forces en présence. Malgré tout, l'auteur affirme dans un style apocalyptique : « Si le Québec perd, nous sommes perdus avec lui. S'il gagne sans nous ou contre nous, c'est la même chose³⁷. » Plus de quarante ans plus tard, ce passage peut faire sourire, mais le sentiment d'urgence qui se dégage de l'essai aide à comprendre l'état d'esprit de son auteur. Bref, l'ouvrage de Roy arrivait à un moment particulier de l'histoire québécoise, mais également de l'histoire acadienne. En effet, on préparait en 1978 le Conseil des États généraux d'Acadie. Dans son livre, Roy s'exprime au sujet de cette vaste réflexion : « Les États-Généraux de l'automne ne signifieront rien s'ils nous divertissent un seul instant du projet de libération du Québec. Cette marée doit nous emporter³⁸. » Le choix des mots ne trompe pas. Le projet souverainiste agit comme une puissante marée qui devrait balayer l'Acadie, perdue d'une façon ou d'une autre.

Conclusion

Pour conclure, on peut affirmer que les relations entre le Québec et l'Acadie reposent pour Michel Roy sur une utilisation particulière de la définition de territoire. Comme l'affirme Christèle Couleau,

[la] notion de territoire implique tout d'abord l'idée d'une appartenance à une communauté. Ce principe fonctionne dans les deux sens : une répartition géographique peut fonder ou du moins signifier une appartenance, voulue ou subie, à tel ou tel groupe social ; mais c'est souvent le sentiment de la collectivité qui donne sens au découpage

36 *Ibid.*, p. 161.

37 *Ibid.*, p. 161.

38 *Ibid.*, p. 174-175.

d'un espace dont la réalité devient idéologique au moins autant que géographique³⁹.

En ce sens, comme il n'existe pas de territoire géopolitique acadien, il en découle pour l'écrivain controversé que l'Acadie et le Québec font partie d'un même territoire autant sur le plan géographique qu'idéologique. Les liens qui unissent les deux peuples ont préséance sur leurs différences. C'est le sentiment d'un destin commun permettant d'expliquer la tentation québécoise qui conclut l'essai de 1978.

Par ailleurs, dans *Le contexte de l'œuvre littéraire* (1993), Dominique Maingueneau suggère que «l'écrivain nourrit son œuvre du caractère radicalement problématique de sa propre appartenance au champ littéraire et à la société⁴⁰». Il affirme ensuite avec justesse :

[L]'appartenance au champ littéraire n'est donc pas l'absence de tout lieu, mais plutôt une difficile négociation entre le lieu et le non-lieu, une localisation parasitaire, qui vit de l'impossibilité même de se stabiliser. Cette localité paradoxale, précise-t-il, nous la nommerons **paratopie**⁴¹.

Ces considérations théoriques s'appliquent particulièrement bien à l'essai de Michel Roy. Bien qu'il s'agisse peut-être de l'aveu d'une défaite ou d'un découragement devant la situation d'un peuple sans territoire politique, *L'Acadie perdue* évoque également de façon criante la paratopie de son auteur et peut-être du peuple auquel il appartient. À ce sujet, il faut visionner l'entretien accordé par Roy à *Astheure on jase !* en 2015⁴². Dès la première question, l'auteur explique sa démarche très personnelle :

39 Cristèle Couleau, «Le discours géographe», dans *Balzac géographe : territoires*, sous la direction de Philippe Dufour, Paris, Pirot, 2004, p. 65.

40 Dominique Maingueneau, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain société*, Paris, Dunod, 1993, p. 27.

41 *Ibid.*, p. 33. Maingueneau souligne.

42 Sur *Astheure* : <https://astheure.com/2015/03/17/astheure-on-jase-entrevue-avec-michel-roy/> [en ligne]. Consulté le 6 juin 2019.

[Dans les années 1960], on parlait beaucoup de renaissance acadienne alors que notre démographie à ce moment-là commençait à reculer. Je ne voyais pas comment, personnellement, on pouvait articuler, dans l'histoire de l'Acadie de cette époque-là, une renaissance⁴³.

Par son essai, Roy tente de définir la place de l'Acadie dans l'Amérique du Nord et aussi de trouver sa place au sein de l'Acadie. Au regard de l'histoire collective, n'est-ce pas là le sentiment que nous laisse la lecture de *L'Acadie perdue* ? En d'autres mots, l'ouvrage propose de répondre aux questions complexes suivantes : comment le non-lieu nommé Acadie peut-il enfin se stabiliser dans l'histoire ? Comment l'Acadie peut-elle négocier son existence ? Suivant Maingueneau, on peut dire que Michel Roy, sur le plan personnel et « [...] quelle que soit la modalité de sa paratopie, est quelqu'un qui a perdu son lieu et doit par le déploiement de son œuvre en définir un nouveau, construire un territoire paradoxal à travers son errance même⁴⁴ ». Conséquent avec lui-même, l'essayiste a publié son livre chez Québec/Amérique et a également quitté l'Acadie pour le Québec.

43 *Ibid.*, 1 min. 16 s.

44 Maingueneau, *op. cit.*, p. 185.